

**Zeitschrift:** Reihe Kriminologie / Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie = Collection criminologie / Groupe suisse de travail de criminologie

**Herausgeber:** Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

**Band:** 8 (1990)

**Artikel:** Violences et sport

**Autor:** Bizzini, Lucio

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1051363>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VIOLENCES ET SPORT

Lucio Bizzini

### I. VIOLENCES ET STADES

Le 29.5.1985 à Bruxelles, au stade du Heysel, la TV montre la mort en direct et le 15.4.1989, à Sheffield, les mêmes images de corps humains piétinés, écrasés contre les grillages poussées par une foule dont la panique double la force.

Ce ne sont là que deux des épisodes de violence qui se sont déroulés dans un stade de football. Mais on pourrait aussi remonter dans le temps pour signaler les 320 morts à Lima en 1964, les 80 morts à Buenos Aires en 1968, les 66 morts à Glasgow en 1971, les 53 morts à Bradford en 1985.

Ce sont quelques exemples de ce qu'on appelle communément la violence dans le sport. Les sociologues et les psychologues, mais aussi les criminologues et les juristes membres des différentes commissions d'enquêtes ont décrit, décortiqué, analysé, tenté d'expliquer le phénomène. Selon leur conclusion, la plupart des drames et, surtout, le nombre élevé de victimes, ont été causés avant tout par de grosses lacunes d'organisation, l'absence de plans d'émergence et l'inadéquation des infrastructures architecturales (par exemple, le nombre insuffisant de voies de dégagement).

La situation de foule rend possible, à travers l'anonymat dont chaque individu jouit, certains comportements déviants autrement inhibés. D'autre part, la panique qui survient lors de mouvements de foule comme résultat des peurs individuelles de ne pas pouvoir échapper à un danger imminent amplifie la force destructive et incontrôlable d'une foule.

Dans un stade, le rétrécissement de l'espace vital et surtout l'étroitesse des portes de sortie renforcent la portée des dégâts. Sur ce plan, c'est aux autorités,

aux dirigeants des clubs sportifs de tirer les leçons de ces drames, de gérer cet aspect du problème qu'on appelle situationnel (DUNAND, 1986).

Malheureusement, comme le soulignent CANTER & Coll. (1989), les rapports établis après les catastrophes dans les stades faisant état de graves lacunes d'organisation et structurelle n'ont pas servi à en éviter d'autres.

Ainsi, la recommandation d'avoir des grillages qui s'ouvrent automatiquement sur le terrain, réclamée après les drames de l'Heysel et de Bradford, n'a pas été suivie partout et, 4 ans après, à Sheffield, 93 personnes ont perdu la vie à cause de l'absence de cette voie de dégagement ouverte sur le seul grand espace existant dans un stade...

Du point de vue psychologique, l'intérêt dans l'étude du phénomène de la violence dans les stades s'est porté avant tout sur la typologie du hooligan, du supporter, du spectateur et, aussi, de l'homme de la rue. C'est de cet aspect, appelé dispositionnel, que je discuterai plus longuement ci-dessous.

Dans le public qui assiste au match, il existe une minorité, appelée hooligans, quelques dizaines de personnes à peine par dizaines de milliers de spectateurs, devenus le symbole médiatisé et valorisé de la violence dans les stades. Je crains d'ailleurs que les nombreux reportages visant à découvrir qui sont ces personnages, d'où ils viennent, n'aient comme effet d'amplifier le phénomène comme le témoignent ces deux phrases tirés de deux lettres envoyées à des quotidiens français:

1. "le match France-Angleterre du 29.02.84, on a beaucoup parlé des hooligans anglais, mais rien sur les hooligans skins français du PSG et pourtant on était là (sauf sur A2 20h, 1.03.84) car s'est nous qui avons attaqué les premiers."
2. "J'aimerais beaucoup que vous la faisiez publié. Pour donner + de renseignements sur le KOP et sur les hooligans du PSG. J'aimerez que vous fasiez un reportage sur nous oi merci d'avance."

Je n'insisterai pas sur les raisons socio-économiques pouvant expliquer l'hooliganisme. Le comportement des hooligans me rappelle d'ailleurs d'autres

types de violences au quotidien; par exemple, celle des extrémistes de droite qui s'attaquent aux étrangers et aux réfugiés avec une hargne semblable, meurtrière aussi. Dans le football également on a pu observer un lien étroit entre les fauteurs de trouble et les nationalistes exacerbés (les supporters du PSG, comme le témoigne cette lettre:

"Car s'est anglais on voulait tous les frappés pour leur montrer que nous Hooligans et skins français on est pas des bouffons ou car la prochaine fois qu'ils viendront il seron qu'il ne faudrait pas joue avec les skins et Hooligans français car dans le KOP de Boulogne on est tous unis et fier d'être français et du PSG oi un Hooligans du KOP de Boulogne oi DESTROY.",

les incidents survenus à Dortmund en août 1983 lors du match RFA-Turquie ou encore ceux du match France-Angleterre, au printemps 1984 avec la participation active de membres du Front National).

CANTER & Coll. (1989) n'hésitent pas à mettre en rapport cette violence avec une certaine conception de la masculinité "in terms of ability to fight and loyalty to a narrowly defined community, on where there is extreme male dominance".

Pour faire face à ce problème, dans un premier temps, on a choisi le modèle de la répression, comme l'ont suggéré d'ailleurs des scientifiques du sport, tel ANTONELLI (1988) pour qui "la violence humaine ne se combat ni avec les paroles ni avec les utopies. C'est ainsi que la société doit se défendre de ses fils plus méchants qui, heureusement, sont peu nombreux."

L'intervention massive de la police n'a toutefois pas empêché la répétition d'actes de violence qui n'ont pas eu lieu qu'en Angleterre ou en Amérique du Sud mais aussi en Afrique du Nord (Libye, 1988), Chine (1988), URSS (1987) pour ne citer que des cas récents. Les sociétés sportives, il est vrai, ne peuvent ni changer la société, ni réduire les tensions sociales. Mais elles doivent prendre leurs responsabilités et adopter des mesures autres que la présence massive de policiers et de chiens policiers qui, selon DUNAND (1986) constituent aussi une stimulation liée à l'idée de violence et de combat. Or, les clubs sportifs n'ont pas su s'adapter à l'évolution du public qui ne se contente

désormais plus du spectacle sportif, entraîné comme il l'est au goût du sensationnel, aux limites toujours plus extrêmes de l'exploit et de l'aventure.

Les dirigeants, dans ce contexte, pourraient offrir plus d'événements autour du spectacle sportif, tels que des lieux de rencontre (celui qui crée un lieu avec l'autre recourt moins facilement au modèle de la violence), l'utilisation de moyens audio-visuels pour déconditionner l'excitation violente, ou encore l'intégration des clubs de supporters dans les décisions de la vie du club, voire la création d'espaces où l'on viendrait au match en famille, etc.

Ce n'est guère de l'utopie que de penser en terme de meilleure offre pour une garantie de plus de sécurité. Mais voilà, dans une vision exclusivement à court terme (souvent la seule employée par les dirigeants sportifs), cela coûte probablement trop cher.

Pourtant, PILZ & HAHN (1988) ont montré que sans se substituer aux dispositifs policiers de sécurité, il a été possible d'organiser un programme d'accueil pour les supporters des équipes présentes au Championnat d'Europe de Football en 1988. Le but de ce programme visait le désamorçage des tensions entre supporters des différentes équipes à travers un accueil chaleureux (hôtesses, placeurs, caissiers etc. formés expressément), la possibilité de rencontres entre supporters dans des endroits créés à cet effet, l'organisation d'autres centres d'intérêts multiples et simultanés (concerts, expositions, fêtes) aux alentours du stade et dans la ville (Hannover, RFA).

Le supporter, contrairement à l'hooligan, ne vas pas au stade pour casser. Néanmoins, il peut porter en lui, comme le rappelle Georges HALDAS dans la "Légende du Football", toutes les frustrations, les échecs, le sentiment d'impuissance aussi, autant de potentiels détonateurs de violence."

Imaginez ce qui s'est passé à Sheffield en ce mois d'avril 1989; les gens sont venus de Liverpool pour voir un de ces matches qui leur permettent, l'espace d'un après-midi, d'oublier une existence parfois bien terne. Ce sont eux, les spectateurs de places appelées "pelouses", lesquelles sont souvent vétustes, inconfortables, voire inaccueillantes. Ce jour-là, on ne veut pas les laisser entrer, le stade est plein, encore une fois on leur signifie qu'ils sont des perdants. Tout seuls, ils seraient rentrés à la maison, mais dans la foule, c'est la

rage commune, entrer dans le stade est une occasion pour affirmer, au moins pour un instant, qu'on est vivant, que l'on compte, que l'on est entendu. La pression est alors de plus en plus forte et le service d'ordre dépassé par les événements. On décide d'ouvrir les portes d'entrée là où il y a la plus forte poussée. Les "laissés-pour-compte" sont enfin dans le stade. Ils ont réussi. Emportés par leur élan, les nouveaux arrivés vont bousculer le public des pelouses qui se trouve déjà très serré à l'intérieur. Pour ceux qui sont tout en bas, près de ces maudits grillages qui ne s'ouvrent pas, c'est impossible de s'échapper. On connaît la suite...

DIONISIO & BALDO (1986) citent BERATEAU pour qui la violence naît de la concentration des hommes dans un espace trop petit. Ce n'est certes pas la seule explication car on connaît des situations de grandes foules dans lesquelles le rapprochement des individus, la proximité physique, le partage obligé ne provoquent aucun incident (preuves en sont les manifestations de décembre 1989 en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie ainsi que la plupart des matches de football qui chaque week-end se déroulent un peu partout dans le monde, devant 50/80 mille spectateurs).

Toujours est-il que de concentrer des dizaines de milliers de sujets dans une situation à haut contenu émotif signifie augmenter les possibilités d'actions violentes (DIONISIO & BALDO, 1986, p. 133). D'où la nécessité de construire des stades où chacun puisse disposer d'un espace vital suffisant (places assises) et de voies de dégagement en nombre suffisant pour que chacun puisse quitter le stade rapidement s'il le désire.

Le supporter, contrairement à l'hooligan, va au stade en se réjouissant d'assister au match. Certains néanmoins ne seront contents que si leur équipe gagne. Pour G. HALDAS (p. 133) "Ce n'est pas le football qui déclenche les passions partisanes. Et leur potentiel de violence. Il ne fait que les manifester. Il ne fait que révéler, au niveau du spectacle et du jeu, ce manichéisme qui sommeille dans le cœur de tout homme." Dans ce contexte, "il est sécurisant de prendre parti" et "plus un homme, sous le spectateur a subi de revers et échecs, humiliations et déboires dans sa vie intime, sociale, professionnelle, plus il a tendance, me semble-t-il, à compenser ces défaites, souvent invisibles, par la victoire et les succès visible de son équipe". (p. 114). C'est donc une certaine impuissance interieure cachée qui est à l'origine des démonstrations de

puissance. Disons-le d'emblée, ce comportement nous guette tous. Nous avons tous besoin de choisir notre héros, de le soutenir, de s'identifier, de prolonger notre rêve de puissance dans sa réalité. Lorsque Pirmin Zurbriggen descend, le supporter de Alberto Tomba le siffle et espère qu'il va chuter ou rater une porte. Lorsqu'on assiste à un match de boxe, on prend assez rapidement parti pour l'un des deux adversaires (pour autant qu'on goûte à ce spectacle). Lorsque le Canada affronte l'URSS au hockey sur glace, on ne peut pas prendre fait et cause pour l'une ou l'autre équipe, d'ailleurs parfois même en rapport avec sa propre sympathie ou antipathie politique...

Dans le sport, plus que dans d'autres domaines de la vie, le manque de nuance est toléré. On dit souvent, avec une certaine complaisance, que c'est là où la véritable nature de l'homme se révèle: le médecin peut s'exprimer vulgairement en insultant les joueurs, le magistrat préjuge et fait preuve d'intolérance envers l'arbitre, le père de famille s'emporte et dit des gros mots à son voisin devant ses enfants. Or, cette condescendance à l'égard d'une violence en apparence bénigne, banale même me fait poser la question: jusqu'où peut aller cette violence trop légèrement qualifiée d'innocente? Elle est en tout cas un premier signe de rupture du système d'attachement de l'être humain avec l'être humain, un premier pas vers la prise en considération de l'autre comme objet et non comme égal. Elle constitue un territoire privilégié à la séparation et au détachement, au sentiment de solitude aussi qui induit, entre autres, une violence contre soi ou contre les autres (KOHLRIESER, 1989).

C'est une violence sournoise, larvée, prête à exploser. SAPIENZA & AGUGLIA (1986) cite l'exemple d'un homme de 40 ans, qui, lors d'un match de football de ligue A, tout seul, a envahi la pelouse. Les auteurs ont cherché à interpréter les motivations d'un homme sans passé ni psychiatrique ni de violence connue, travailleur sérieux, disposant de langage et d'une culture tout ce qu'il y a dans la norme, à accomplir un tel geste. À travers une série d'entretiens et de tests, ils ont pu conclure que le supporter se trouvait dans une condition émotive limite. Immédiatement avant d'envahir la pelouse, cet homme se souvient qu'il avait cessé de crier et d'apostropher l'arbitre. Il est allé sur le terrain pour lui demander les raisons de ces décisions injustes. Tout était confus dans sa mémoire, il dit avoir retrouvé ses esprits au milieu du terrain parmi des gens qui l'immobilisait, le tenait comme un cirrinal. Il a alors éprouvé une immense honte.

Selon les auteurs, un climat collectif d'exaspération émotionnel avait joué ici le rôle de détonateur, de révélateur, de médiateur du peu de contrôle émotionnel où la tendance à l'impulsivité et un sens d'infériorité dans les rapports interpersonnels étaient au premier plan. Le comportement déviant avait été favorisé en définitive par l'identification totale de ce spectateur dans la compétition et par son incapacité à inhiber tout comportement contraire aux normes.

Cet état, qu'on peut qualifier d'état second (comme le confirment la perplexité et la honte éprouvées immédiatement après l'acte interdit) auquel a fait suite le réveil de la maîtrise de soi, n'est pas si loin de celui du spectateur moyen en état d'excitation partisane.

Bon nombre d'auteurs se sont posés la question de savoir si la violence sur les gradins était en rapport avec le spectacle sportif. En d'autres termes, cela revient à se demander si, dans les sports de combat ou d'affrontement direct, l'exacerbation de l'agressivité et la répétition des actes d'agression de la part des acteurs-athlètes, ont pour effet d'augmenter le comportement violent des spectateurs.

SMITH (cité par DUNAND, 1986), sur la base d'archives d'incidents ayant pris de proportions dramatiques parmi les spectateurs au cours de compétitions sportives de football et de hockey, indique que 74 % d'entre eux avaient été précédés de démonstrations agressives entre les joueurs eux-mêmes. Toutefois, on peut faire remarquer que bon nombre d'incidents (en tout cas les plus graves) n'ont pas été influencés directement par ce qui arrivait sur le terrain, mais ont eu lieu avant la rencontre.

On pourrait avancer d'autres hypothèses pour interpréter le lien spectacle sportif-comportement violent du spectateur. Par exemple, on pourrait supposer qu'un spectacle sportif extrêmement violent a comme effet de satisfaire le besoin d'action violente des spectateurs. Cela expliquerait l'absence de violence physique autour du ring ou encore la moins grande fréquence d'incidents majeurs au hockey sur glace ou au rugby qu'au football. Certes, le comportement exubérant et surtout l'excitation agressive sont présents mais il

n'y a pas le besoin d'agir face à l'autre, la charge et la décharge émotionnelles jouant dans la relation acteur-spectateur.

Dans le football, jeu où l'affrontement est certes parfois dur, nombreux sont les temps morts, les actions anodines, parfois même l'absence d'événements due à un jeu tactique défensif où il n'y a aucune prise de risque, c'est souvent sur les gradins que se fait le spectacle (c'est au football où il y a plus grand nombre de banderoles, de mouvements spectaculaires de foule (la fameuse "vague" de chants, etc.). Cela ne se passe pas toujours dans un climat "bon enfant" mais il est fait aussi d'insultes, d'amorces d'affrontements verbaux et physiques violents.

La foule, si elle est prise par un spectacle qui la tient en haleine paraît alors avoir une conduite moins agressive. L'accumulation de cette forte émotion ressentie à la vue de l'événement sportif sera soit déchargée immédiatement (dans une continue alternance de joie, de tristesse, de peur, d'espoir, etc.) soit après l'événement (comme lors des courses de motos, de voitures).

Dans le film Rollerball où on met en scène le sport le plus meurtrier qui soit, la foule ne revêt aucune importance, toute la dramatique de l'événement se passe sous les feux des projecteurs de la piste. Elle n'est présente que lors de l'affrontement final où Jonathan, le héros, blessé mais seul survivant accomplit le dernier tour de piste pour donner le point gagnant à son équipe.

Une autre hypothèse que l'on trouve dans la littérature psycho-sociologique pour expliquer ce phénomène est celle du rôle de l'anticipation cognitive d'actes agressifs: "le simple fait de s'attendre à voir un spectacle violent et de se l'imaginer peut déjà en quelque sorte prédisposer les spectateurs à agir eux-mêmes de cette manière" (DUNAND, 1986).

On a pu observer, au football, que les matches les plus attendus n'engendraient pas de violence particulière pendant le match. Dans ce cas-là, les incidents avaient plutôt lieu avant la rencontre. La veille du drame du Heysel, les journaux italiens mettaient l'accent sur l'affrontement des supporters, sur la guerre déclarée par les fans de Liverpool à ceux de la Juventus. Le match se préparait donc, dans les médias aussi, dans un climat explosif.

Comme le faisait remarquer L.A. ZBINDEN (1985) à propos de la presse suite aux incidents de Bruxelles: "Lisez la presse sportive. Elle ose condamner la tuerie du Heysel alors qu'elle ne cesse d'utiliser le vocabulaire guerrier... Il faut "terasser l'ennemi", "l'abattre avant qu'il se relève", "l'achever", il faut "l'humilier". Voilà les termes utilisés". Le langage sportif se veut innocent, apolitique, neutre: l'utilisation constante de formules du type étrillé, écrasé, anéanti et autres pulvérisé ou dynamite révèle un état d'esprit susceptible d'influencer l'attente d'un spectacle sportif violent. Par ailleurs, ceci est confirmé par la tendance (comme dans d'autres domaines) de mettre l'accent uniquement sur les épisodes négatifs tant au niveau du spectacle qu'au niveau du comportement des joueurs et des spectateurs, ignorant de souligner les nombreuses rencontres jouées dans un climat positif. Tel a été le cas lors des derniers CE de football en Allemagne (1988) où l'on a beaucoup parlé de violence dans les stades avant la compétition en "oubliant" ensuite de mettre en exergue le bon déroulement des matches et le fair-play qui a régné tout au long du tournoi.

En conclusion, nous vivons dans une période où l'individualisme, revenu au premier plan, a favorisé, entre autres, le repli sur soi-même et la résurgence des vieux démons racistes, de même que l'absence d'idéaux. Tout ce qui est différent, autre, étranger, etc. fait l'objet d'une certaine réserve, d'une méfiance, d'un refus. Le cloisonnement social, les a priori négatifs sur l'ouverture et le dialogue créent un climat accru d'intolérance.

Les différences toujours plus importantes entre les ressources économiques personnelles alliées à la perte progressive du mythe de la réussite sociale par le labeur, provoquent un sentiment de désillusion, d'impuissance chez les plus démunis. Ce sont d'ailleurs eux qui, le plus souvent par un phénomène de projection, s'affirment à travers la vedette ou l'équipe sportive.

La société est telle qu'elle est; le sport ne peut la changer. Mais le sport a la responsabilité d'organiser, de gérer, de promouvoir le spectacle sportif pour qu'il continue à exister dans sa fonction de divertissement, d'amusement, de passe-temps. Pour cela, il doit veiller, entre autres, à ce que la sécurité soit assurée. Cela ne veut pas dire engager vingt mille policiers pour contrôler quinze mille spectateurs. La voie efficace est bien plus dans la révision des infrastructures, la discrétion des dispositifs de sécurité, la création d'espaces

ou d'événements à offrir en plus au public, les initiatives visant à augmenter le confort du spectateur, la réduction du langage guerrier, la mise en évidence positive des actions de fair-play, la dédramatisation de la part des athlètes, des entraîneurs et des dirigeants d'événements sportifs particulièrement importants. Ce sont autant de suggestions qui permettent dans un premier temps de diminuer les risques d'incidents violents autour du spectacle sportif.

Il est à souligner que dernièrement les associations de supporters elles-mêmes ont pris toute une série de mesures visant à réduire le risque de comportement agressifs:

- organisation de séminaires sur le thème (ASFF, Mürren, 19.6.1987)
- journées du fair-play
- slogans positifs primés
- tournois de football entre supporters
- contacts plus étroits avec les dirigeants des clubs
- participation au concept de sécurité dans les stades
- augmentation du nombre de femmes parmi les supporters.

A plus long terme, il s'agira, par un travail éducatif, de modifier la perception de la compétition sportive où l'on élève au rang d'idole uniquement celui qui gagne. On pourrait, dans cette optique, mettre l'accent sur l'aspect esthétique du sport, du plaisir de bouger son corps, d'apprendre une habileté motrice difficile. Une augmentation en somme de la culture sportive non pas par le nombre de spectateurs dans un stade mais par le nombre de pratiquants. Dans ce sens, l'élargissement considérable du nombre d'adeptes du sport de loisirs est, déjà à l'heure actuelle, réjouissant.

Voilà donc quelques considérations sur les aspects les plus connus de la violence au quotidien dans le sport, celle des violences dans les stades, plus

particulièrement dans le sport qui attire le plus grand nombre de spectateurs et dans presque tous les pays du monde, le football.

Dans la deuxième partie de mon exposé, j'aimerais discuter d'un autre type de violence, moins connu car plus masqué et, de loin, moins médiatisé, la violence de la pratique sportive elle-même, particulièrement chez les jeunes.

## II. VIOLENCE ET PRATIQUE SPORTIVE

Je me trouvais au Canada trois mois après les J.O. de Séoul et plus personne dans la rue ne parlait de l'affaire Ben Johnson. Non pas parce que le sujet n'était plus d'actualité (loin de là, la commission d'enquête travaillait activement et les journaux en parlaient pratiquement tous les jours), mais car la déception avait été énorme. Tout un pays avait été suspendu pendant moins de 10 secondes à l'écran de TV pour voir un de ses représentants battre le cousin américain, le rival de toujours. Ce jour-là, la joie avait été immense partout au Canada. Deux jours après la nouvelle tombait: le héros était dopé, il avait triché et surtout il avait été attrapé. La stupeur était grande, à la mesure de la joie, la tristesse profonde. Et, petit à petit, le silence des Canadiens autour de cette affaire en disait long sur les retombées psychologiques. Pendant ce temps-là, Ben Johnson devenait le symbole de l'athlète pourri, de l'exemple à ne pas suivre; d'athlète-gloire, il devenait athlète-paria.

Dans le même temps, Florence Griffith, une athlète bâtie à la manière de Johnson, survolait les courses et devenait l'athlète vedette des Jeux.

Curieux monde que celui du sport de haute compétition dans lequel licite et illicite se jugent sur la capacité de l'encadrement médico-sportif à trouver, lors des contrôles, les bonnes solutions de masquage des produits interdits.

En même temps, cette course aux performances faisaient aussi des victimes: ainsi, une adepte allemande du pentathlon féminin mourait des suites d'intoxication médicamenteuse due à la pratique répétée d'injections intraveineuses, des nageuses de la DDR révélaient des dégâts qu'elles avaient constatés sur leurs bébés à cause de la prise constante de stéroïdes anabolisants. De ces violences-là, on en a abondamment parlés mais, comme

trop souvent dans le sensationnel, sans faire référence à un processus qui part de bien plus loin. Et c'est de cela que j'aimerais débattre dans cette deuxième partie.

Le processus de création d'un champion passe avant tout, pour certains, par sa détection. Les Pays de l'Est sont passés maîtres dans l'art de détecter des talents. Ainsi, jusqu'à tout récemment, des enfants de 3 - 4 ans étaient observés, testés, choisis pour devenir futurs gymnastes, nageurs ou patineurs. La pratique sportive ensuite consistait, à l'âge de 5 - 6 ans, à commencer un véritable entraînement intensif précoce afin d'accélérer l'acquisition des habiletés motrices requises pour une discipline sportive donnée, les charges d'entraînement allant s'accroître régulièrement au-delà des dix heures hebdomadaires pour rapidement dépasser les vingt heures.

L'encadrement médico-psychologique poussé permettait aux plus doués et aux plus résistants de continuer ce sport à haute dose.

Les résultats obtenus aux différentes compétitions de gymnastique, natation, athlétisme, etc. donnaient apparemment raison à ce type d'apprentissage.

Et puis, on a commencé à voir le revers de la médaille. On a critiqué l'introduction précoce du sport compétitif car il enlève à l'enfant la possibilité de faire des expériences importantes, limite les contacts sociaux et porte atteinte à son intégrité physique (GRUPE, 1985).

On a ainsi dénoncé les trop nombreuses charges physiques et psychologiques que ce genre d'entraînement comporte chez un être en développement. Par exemple, on a rapporté le fait que, en Bulgarie, des enfants de 8 - 9 ans soulèvent des poids de 40 - 45 kg (PERSONNE, 1987); on a mis en évidence les pourcentages élevés de non-réussite sportive, souligné aussi la fréquence d'abandon de la pratique sportive (GOULD & WEISS, 1987) et des blessures (SCHNYDER, 1986, NANCHEN, 1989), de l'aversion au sport, du taux élevé de tristesse chez les jeunes compétiteurs (MARTENS, 1978).

Cet ensemble de critiques m'amène à définir la pratique de l'entraînement sportif précoce comme violente dans la mesure où elle tend à exploiter l'enfant souvent au détriment d'un développement harmonieux et de son

épanouissement. C'est cette violence-là qu'il convient de dénoncer ici. Certes, elle est spectaculaire lorsqu'il s'agit de l'haltérophilie en Bulgarie ou de l'extrême agressivité du hockey juvénile en Amérique du Nord. Mais elle existe aussi chez nous dans l'approche du sport chez l'enfant à travers le non-respect de ses rythmes de croissance, l'inadéquation des infrastructures, le caractère adulto-morphique des compétitions, l'obstruction faite à la pratique de plusieurs disciplines sportives à la fois (BIZZINI, 1989).

J'aimerais en donner quelques exemples. Pour ce qui est du développement personnel de l'individu, l'absence de formation des moniteurs est tout à fait préjudiciable à la qualité de l'enseignement. Encore trop souvent j'ai constaté que des entraîneurs enseignent des habiletés motrices trop tôt, sans que l'enfant soit prêt, exigent une discipline tactique d'enfants de 8 ans encore incapables de se positionner dans l'espace, imposent une constante augmentation des charges d'entraînement, comme si le plus était synonyme de mieux. Je pense qu'en lieu et place d'une attitude de véritable dressage, les débuts de la pratique sportive devrait correspondre, pour l'enfant, à une découverte d'une nouveauté. Sa curiosité naturelle l'amènerait ainsi à pratiquer le plus de sport possibles.

L'entraîneur-éditeur ici, "à défaut de pouvoir apprendre à se motiver, se concentrer, se battre, vaincre, invitera à découvrir, éprouver du plaisir, se défouler" (BIZZINI, 1986).

Les différentes disciplines n'ont pas toutes su adapter les infrastructures aux jeunes sportifs. Il est vrai que le mini-basket, mini-tennis, mini-volley, etc. sont d'excellents exemples de comment tenir compte de la réalité physiologique et psychologique de l'enfant. Néanmoins, on peut signaler que les différents agrès en gymnastique sont les mêmes que pour les adultes, que les piscines aussi (avez-vous déjà imaginé, en tant qu'adultes, de nager dans une piscine où vous pouvez tourner seulement après 200 ou 300 mètres?), au football, à 11 ans, le gardien de buts doit défendre la même cage que les "grands" (en proportion inverse pour les adultes, le but mesurerait alors 12 x 4 mètres à la place de 7,40 x 2,40 m).

Ce ne sont pas des exemples isolés, on pourrait en trouver d'autres (dans le ski, dans les préaux d'école, dans les parcs également) où l'adulte impose sa logique, sa façon de considérer l'espace et le temps, sa manière de raisonner.

Cela est aussi vrai dans l'organisation des compétitions sportives chez l'enfant. Le comportement compétitif qui apparaît vers 3 ans dans le développement est tout à fait à intégrer dans le processus d'apprentissage sportif. L'enfant recherche la confrontation, il la crée spontanément, elle fait partie de son monde.

L'enfant vit essentiellement dans l'ici et maintenant; il recherche la sanction du jeu immédiatement. Lorsque l'adulte choisit le modèle de compétition, il ne tient pas toujours compte de cette réalité. Cela devrait donc amener à renoncer à toute forme de championnat sur des mois pour privilégier les tournois d'un jour.

D'autre part, la compétition, même si elle revêt ponctuellement une importance toute particulière pour l'enfant, elle est vite assimilée, voire dédramatisée. Comme l'affirme MARTENS en 1978, "ça ne revient qu'à l'adulte si joie et tristesse dans le sport ne soient synonymes, dans le processus mental de l'enfant, de victoire ou de défaite." Or, c'est justement l'adulte qui a tendance à revenir sur la compétition, sur le classement, sur le pourquoi d'une défaite, etc...

La compétition devrait être un moment de vérification de l'apprentissage, où l'entraîneur a la possibilité d'intervenir (le hockey sur terre, en Hollande, en donne un exemple en désignant comme arbitre des matches des juniors les deux entraîneurs qui peuvent, à tout moment, expliquer aux jeunes joueurs les fautes tactiques ou techniques), mais il devrait être aussi une occasion pour que le jeune apprenne le respect de l'adversaire ou de l'adulte (des propositions ont été faites pour que les jeunes fonctionnent eux-mêmes comme arbitres). En fait, ce serait une occasion d'intégrer dans l'apprentissage sportif le comportement de fair-play qui n'est pas simplement l'annulation de la violence ou le manque d'agressivité, mais bien plus une approche mentale et active de la prise de conscience du comportement positif dans le sport et d'autres aspects de la vie (HAHN, 1985).

L'enfant avant 10 ans fait du sport parce que les parents le lui ont suggéré ou parce que des camarades en font. A cet âge, sa curiosité est débordante, ce qui provoque de nombreux changements d'activités, par exemple quand il s'amuse. Il est tout à fait normal que ce mécanisme s'applique aussi du sport, l'enfant passant du judo à la planche à roulettes, du football au vélo, au ski, à la course à pied, au patinage, etc... Toutes ces expériences motrices lui seront bien utiles après; l'enfermer prématûrement dans une spécialisation sportive précoce serait une erreur (MARTHE & NOTARNICOLA, 1986).

Les différentes disciplines sportives ont longtemps considérée comme néfaste la pratique d'un autre sport que celui choisi en priorité par l'enfant de cet âge. Ainsi, le jeune gymnaste était empêché de jouer au football ou de faire du ski, le footballeur en herbe de nager ou de faire du vélo, etc.

Il semble qu'à l'heure actuelle on aille vers une plus grande ouverture favorisant ainsi la pratique de plusieurs disciplines sportives à la fois. Et ceci pour plusieurs motifs, en particulier celui des bénéfices dus au transfert d'habiletés motrices d'un sport à l'autre, du constat que peu de champions adultes ont commencé dans la discipline de leur réussite, et du fait aussi de l'élosion tardive de certains athlètes ainsi que des faillites de nombreuses éternelles jeunes promesses, trop vite élevées au rang de vedettes (la plupart du temps d'ailleurs malgré elles).

A 15 - 16 ans, la spécialisation pourra toujours se faire dans de meilleures conditions car l'enfant amené à ce choix par la pluri-disciplinarité n'aura pas derrière lui une "carrière sportive" comportant obligatoirement une certaine lassitude.

En définitive, les exemples qui confirment l'existence d'une pratique sportive violente chez les jeunes sont nombreux. Très souvent cela est dû au fait que l'adulte considère le résultat comme plus important que l'enfant.

D'ailleurs, je me dis que si on vise vraiment à préparer les champions de demain, c'est sans doute, chez les plus jeunes, par la patience et par le plaisir, plus que par l'anticipation des étapes ou par l'acharnement pédagogique et didactique, qu'on y arrivera.

C'est pour essayer de corriger les erreurs de conceptions dans le domaine de l'entraînement et de la compétition qu'une "Charte des droits de l'enfant dans le sport" a été proposé et signée par les moniteurs s'occupant d'enfants de moins de 14 ans à Genève (voir en annexe). L'évaluation de cette initiative est en cours. La Charte représente une tentative de modification des pratiques sournoisement violentes en affirmant la nécessité de respecter la réalité physiologique et psychologique de l'enfant.

"Ce n'est pas du jour au lendemain que certaines pratiques vont changer, et ce ne sont pas les seuls signataires de la charte qui, malgré toute leur bonne volonté réussiront à provoquer ce qui dans certains sports risque d'être une petite révolution. En revanche, ce combat de longue haleine, en plus du travail en profondeur à accomplir auprès des associations ou fédérations qui régissent le sport, concerne d'autres instances pouvant avoir une influence non négligeable en vue d'un indispensable changement de mentalité: les médias (...), les parents (...), les enseignants (...)" (R. VOGT, 1989).

### **III. CONCLUSIONS**

La violence existe dans le sport sous sa forme la plus médiatisée dans les stades ou à travers le phénomène du dopage mais elle existe aussi dans le non-respect de l'être humain, de ses aspirations, de sa dignité.

En Suisse, ce phénomène est certainement moins aigu mais peut-être plus difficile à cerner.

Des tensions sociales moins grandes et une ferveur sportive moins ancrée dans la population diminuent le risque d'incidents majeurs. Toujours est-il que l'agression de l'arbitre lors d'un match de football à Sion en octobre 1989, les bagarres provoquées par l'arrivée des hooligans balois à Bulle en mai 1988, le comportement excessivement chauvin lors de CM de ski à Crans-Montana en 1987, se sont passées dans notre pays.

La violence du langage des médias, les insultes des spectateurs, les intimidations des joueurs, les conseils de recours à des moyens illicites de la part d'entraîneurs irresponsables, le comportement excessif de certains

dirigeants sont des manifestations quotidiennes de la violence dans le sport, chez nous aussi.

Peut-être, faudrait-il tout simplement commencer par dénoncer la condescendance de l'homme de la rue, de nous tous pour ces formes de violences, d'autant plus que le sport appartient à l'ensemble de la communauté et n'est que son reflet.

Peut-être, pur ce qui est de l'approche sportive chez l'enfant, les moniteurs-éducateurs pourraient avant tout enseigner le respect pour le sport pratiqué, pour son histoire, transmettre la volonté de se battre pour qu'il survive et s'affirme au-delà des intérêts personnels, dans un état d'esprit de tolérance et de partage.

Car, le jeune compétiteur d'aujourd'hui sera le spectateur adulte de demain.

J'ai l'espoir que par l'éducation et la prévention plus que par la répression, le sport peut devenir un exemple de comment modifier avec succès des comportements violents. Même si l'évolution de ces dernières années n'a pas été dans ce sens, le fait d'en parler, d'en prendre conscience constitue sans doute un premier pas vers le changement.

## BIBLIOGRAPHIE

**ANTONELLI, F (1987)**

Lettura di psicologia sportiva

Roma: Edizioni Luigi Pozzi

**BIZZINI, L (1989)**

Le sport, la compétition et l'enfant

Bulle: Société Fribourgeoise d'Hygiène Mentale

**CANTER, D, COMBER, M & UZZELL, D L (1989)**

Football in its place

London: Routledge

**DIONISIO, A & BALDO, E (1986)**

La violenza nel calcio. Prospettive per un cambiamento

Movimento, 2/3, 133-135

**DUNAND, M.A (1986)**

Violence et panique dans le stade de football de Bruxelles en 1985: Approche psycho-sociale des événements.

Cahiers de Psychologie Cognitive, 6/3, 235-266

**GOULD, D & WEISS, M (1987)**

Advances in pediatric sport sciences

Champaign, Ill: Human Kinetics

**GRUPE, O (1985)**

Il bambino campione

Sds Rivista di cultura sportiva, 1, 36

**HALDAS, G (1989)**

La légende du football

Lausanne: Editions l'Age d'Homme

**KOHLRIESER, G (1989)**

Gérer la violence

Texte support de la conférence donnée aux IUPG, Genève, 23.11.1989

**MARTE, V & NOTARNICOLA, G (1986)**

Patrimonio biopsicomotorio e convenzioni motorie chiamate sport

Movimento, 2/3, 143-144

**MARTENS, R (1978)**

Joy and Sadness in children's sports

Champaign, Ill: Human Kinetics

**NANCHEN, J (1989)**

Les facteurs psychologiques de blessures à la gymnastique à l'artistique

Mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Fribourg

PERSONNE, J (1987)  
Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant  
Paris: Denoel

PILZ, G.A & HAHN, E (1988)  
Fussball Fans - Randale und sonst nichts?  
Sportpsychologie, 2, 5-8

SAPIENZA, S & AGUGLIA, E (1986)  
Il tifo nello sport. Stato emotivo limite?  
Movimento, 2/3, 131-132

SCHNYDER, J (1986)  
Medical prevention and control of young students practising an intensive sport  
Papier présenté aux XXIIIe Congrès de la Fédération Internationale de  
Médecine du Sport, Brisbane, 25.09.1986

VOGT, R (1988)  
Une charte des droits de l'enfant dans le sport  
Educateur, 20, 12

ZBINDEN, L.A (1985)  
Tueurs mes frères!  
Sport et formation, 0, 2-3.

**ANNEXE****CHARTE DES DROITS DE L'ENFANT DANS LE SPORT<sup>1)</sup>**

Droit de faire du sport  
Droit de s'amuser et de jouer comme des enfants  
Droit de bénéficier d'un milieu sain  
Droit d'être traité avec dignité  
Droit d'être entouré et entraîné par des personnes compétentes  
Droit de suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels  
Droit de se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès  
Droit de participer à des compétitions adaptées  
Droit de pratiquer son sport en toute sécurité  
Droit d'avoir des temps de repos  
Droit de ne pas être un champion.

---

1) Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève, Service des Loisirs. Séminaire de formation des moniteurs sportifs de jeunes de moins de 14 ans, printemps-automne 1988.